

Mode d'emploi

# PME : 7 conseils avant de démarrer votre projet ERP

Les experts de CEREALOG, intégrateur SAP depuis 15 ans, vous donnent leurs conseils terrain pour sélectionner rigoureusement votre intégrateur ERP.

**Suivez le guide !**



## Faites un état des lieux de votre existant

Un projet ERP ne part jamais de zéro ! S'agissant d'un chantier structurant qui va vous permettre d'intégrer de nouveaux processus et modèles de gestion, vous devez identifier en amont vos besoins fonctionnels et techniques pour les croiser avec vos objectifs cibles et les fonctionnalités de votre futur outil. Cette étape, appelée également « **cadrage des besoins** » est cruciale.

LE CHIFFRE

### 10 ans

Le saviez-vous ? La durée de vie moyenne d'un ERP est de 10 ans minimum. Plus de la moitié des ERP actuellement en usage en France ont été installés avant 2010.

(source teknoology group CXP-PAC)

## Constituez une équipe référente de choc

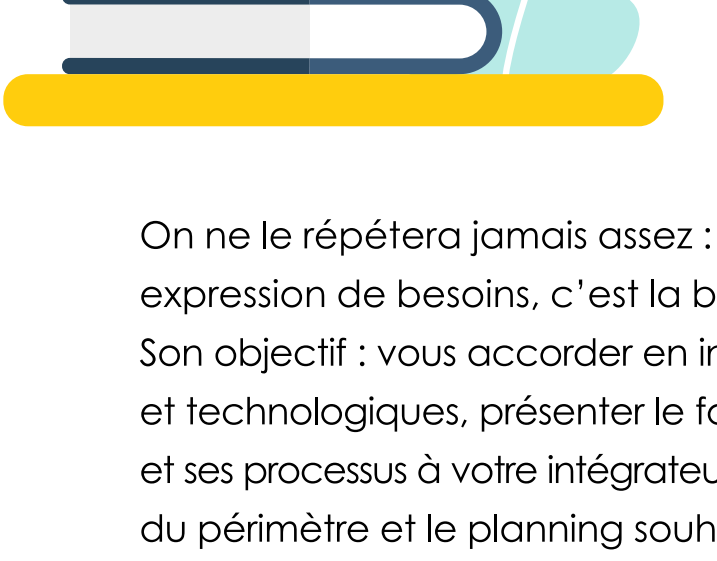


La « dream team » de votre projet ERP ? Une direction générale impliquée, des relais internes de haut niveau capables d'aligner le projet sur la stratégie de l'entreprise, des opérationnels au cœur de votre activité et qui en connaissent les moindres détails : key users, chef de projet ERP interne, représentants métiers, DSI, etc

À QUOI SERT LE KEY USER ?

Il apporte sa vision terrain car il maîtrise parfaitement son métier ainsi que les besoins et les attentes qui lui sont propres. Il a une forte capacité à prendre du recul. Il est pragmatique et identifie les trucs et astuces qui font gagner du temps. Il détecte les signaux faibles ou « irritants » qui pénalisent les utilisateurs. Il est impliqué dans les boucles d'amélioration qualité avec l'intégrateur. Bref, il est indispensable !

## Soignez la rédaction de votre cahier des charges

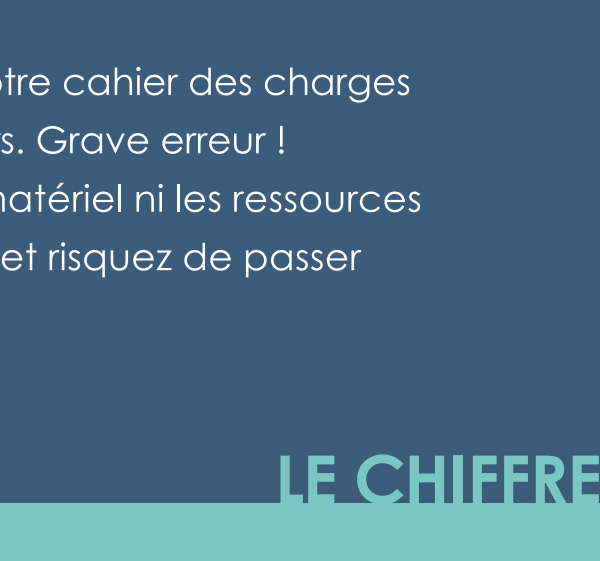


On ne le répétera jamais assez : le cahier des charges, votre expression de besoins, c'est la base ! Son objectif : vous assurer en interne, formaliser vos attentes métiers et technologiques, présenter le fonctionnement de votre entreprise et ses processus à votre intégrateur. Important : il doit inclure la définition du périmètre et le planning souhaité.

NOTRE CONSEIL

Le cahier des charges est le garant de votre projet. Plus il est précis, plus la réponse sera détaillée. En cas de litige, il vous permettra de prouver votre bonne foi.

## Consultez plusieurs éditeurs et intégrateurs... mais pas trop !



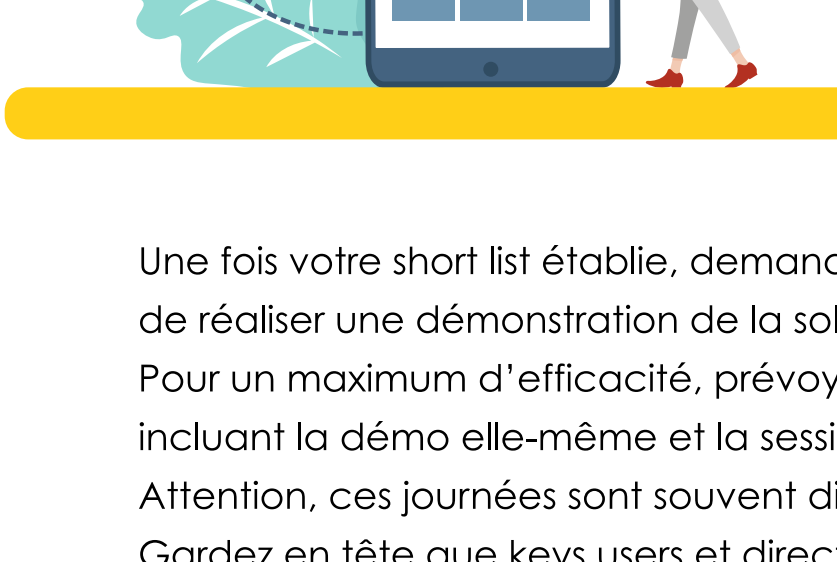
Une fois rédigé, il est tentant d'envoyer votre cahier des charges à un maximum d'éditeurs et d'intégrateurs. Grave erreur ! Au-delà de six, vous n'aurez ni le temps matériel ni les ressources pour analyser correctement les réponses et risquez de passer à côté de la perle rare.

LE CHIFFRE

### 3

C'est le nombre idéal de prestataires à retenir dans votre short list de façon à étudier leurs offres de manière poussée.

## Prévoyez une démo par solution



Une fois votre short list établie, demandez aux intégrateurs de réaliser une démonstration de la solution ERP envisagée. Pour un maximum d'efficacité, prévoyez une durée d'une journée, incluant la démo elle-même et la session de questions-réponses. Attention, ces journées sont souvent difficiles à planifier. Gardez en tête que key users et direction devront être présents.

NOTRE CONSEIL

Pour une démo personnalisée, fournissez au préalable vos données à l'intégrateur. Mais notez que si l'intégrateur est « bon », il doit spontanément vous demander un échantillon.

## Choisissez le binôme éditeur - intégrateur optimal



La réussite de votre projet ne dépend pas seulement de l'ERP retenu auprès d'un éditeur du marché. L'intégrateur sera votre interlocuteur direct. Assurez-vous qu'il possède une parfaite maîtrise de l'écosystème de l'éditeur et qu'il saura obtenir des réponses en cas de blocage technique. Un bon intégrateur doit savoir frapper à la bonne porte et faire entendre vos demandes !

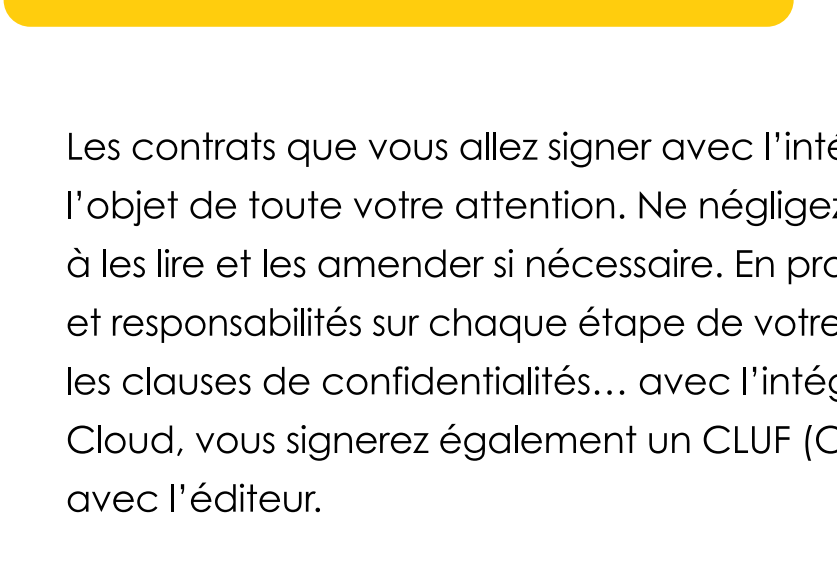
LE CHIFFRE

### 10%

Près d'un projet ERP sur dix échoue. Les principales raisons ? Des engagements initiaux mal définis, des spécifications incomplètes ou ambiguës, le non respect des exigences métier. D'où l'intérêt d'être bien accompagné !

(Source : Panorama Consulting Group)

## Peaufinez les aspects contractuels



Les contrats que vous allez signer avec l'intégrateur et l'éditeur doivent faire l'objet de toute votre attention. Ne négligez pas le temps nécessaire à les lire et les amender si nécessaire. En pratique, ils prévoient les obligations et responsabilités sur chaque étape de votre projet, les conditions financières, les clauses de confidentialités... avec l'intégrateur. Si vous choisissez un ERP Cloud, vous signerez également un CLUF (Contrat Licences Utilisateur Final) avec l'éditeur.

LE CHIFFRE

### 4

C'est le nombre moyen d'allers-retours des contrats entre CEREALOG et son client avant d'obtenir la version définitive à faire signer par les parties.

**CEREALOG, intégrateur SAP de référence**

CEREALOG apporte une réponse précise, sécurisée et adaptée aux besoins de transformation digitale des PME et ETI. Les équipes de CEREALOG sont certifiées sur des technologies de pointe : ERP, Business Intelligence, Plateforme de développement, Système & Réseaux...

CEREALOG, c'est aujourd'hui près de 50 personnes réparties sur les sites de La Rochelle, Bordeaux, Paris et récemment Lyon.

[www.cerealog.fr](http://www.cerealog.fr)

